



Indemnités chomages non payés

Par **alexia0547**, le **15/02/2010** à **15:47**

Bonjour,
Depuis 2005 je travaillait pour une mairie en contrat d'accompagnement puis en CDD. En Aout 2008, ils decident de ne pas renouveler mon CDD.
Suite a cela, la mairie n'ayant pas cotisée aux assedic doit me payer mes indemnité chomage. La mairie a mis tout d'abord 2 mois avant de m'envoyer mes feuilles jaunes pour les assedics puis j'ai reçu le papier des assedic disant que la mairie devait me payer! La mairie a envoyer un dossier incomplet au centre de gestion de champagnole! Le centre de gestion a contacté la mairie afin de demander les papier complementaire mais la mairie n'a jamais repondu! Heureusement j'ai contacter le centre de gestion afin de savoir ou en etait mon dossier? Il m'ont donc demande de leur envoyer les papiers manquant! Les calcul des indemnités ont donc etait envoyés a la mairie en avril 2009 et depuis je n'ai toujours pas perçu d'indemnité de chômage! Malgré de nombreuses lettre en recommande avec accusés de reception je n'ai pas reçu de reponse jusqu'en septembre 2009 ou j'ai fait intervenir le conseiller general du jura mais la mairie fait encore trainer les choses en me demandant des papier que j'ai deja fait parvenir au centre de gestion et ce dernier me dit que la mairie doit me payer en rapport avec les calcul envoyer en avril 2009! Que puis je faire?

Par **pepelle**, le **16/02/2010** à **20:02**

Bonsoir
Vous avez été suffisamment patient ! Vous envoyez une LRAR mettant en demeure la mairie de vous payer rapidement sous menace de saisie du tribunal administratif sans réponse rapide de leur part.